



COMMISSION DES JEUNES

Section Foot à 11

*Réunion restreinte
téléphonique du 6 Mai 2019*

Président : MAIGRET Patrick

Présents : DEALET Dominique, LHEUREUX Eric, MAIGRET Patrick.

Objet de la réunion :

- Championnat jeunes pour la saison 2019/2020

U16

Pour la saison 2019/2020 le groupe U16 sera composé de 26 équipes maximum pour le brassage. A l'issue du brassage il y aura un groupe Préligue de 8 à 10 équipes en fonction du nombre d'équipes restantes après le brassage.

Composition de 1 ou 2 groupes D1 en fonction du nombre d'équipes restantes après le brassage.

U18

Le groupe brassage D1 sera composé par ordre de priorité :

1. Des descentes de Ligue U16 et U17
2. Des premiers de chaque groupe U18 D2
3. Du club de U15 D1 qui a fini premier de son groupe qui ne monte pas en Ligue et qui ne souhaite pas jouer en U16
4. Des 5 meilleurs des 2 groupes D1 U16 choisis en fonction de l'article 15 du règlement particulier du championnat des jeunes
5. xx équipes ayant participé au championnat U18 D1 de la saison précédente permettant d'arriver à 16 équipes.

COUPE JEUNES

Pour les catégories U14 et U16 il sera mis en place une coupe de l'Oise.

SAISON 2020/2021

Il sera mis en place une division PRELIGUE dans chaque catégorie (U14 à U17) avec la création d'une catégorie U17 .

Prochaine réunion sur convocation

Le Président MAIGRET Patrick